

9-10 EDOUARD VII, A. 1910

M. MOSS.—Je ne puis dire que je représenté M. McHugh, je crois qu'il est en Angleterre et qu'il n'a pas d'occasion d'être représenté par qui que ce soit. Je représente les autres messieurs qui sont dans la même position, et je m'oppose très fortement à ce qu'on parle de cette déclaration ou qu'on la considère comme preuve, car je crois que nous allons démontrer que ce n'est pas de la preuve du tout.

M. SMITH.—Elle n'a pas été admise comme preuve, elle a été admise seulement pour fin de référence.

Le PRÉSIDENT.—Oui, pour des fins de référence.

M. MACDONALD.—McHugh es-il actuellement à l'emploi du chemin de fer Transcontinental?

M. MOSS.—Pas actuellement.

M. MACDONALD.—Depuis quand n'y est-il plus, le savez-vous? Il est important à ce moment-ci de le savoir.

M. SMITH.—M. McHugh a quitté le service, et il n'est pas donné de date.

M. MACDONALD.—Vous ne savez pas quand il est parti.

M. MOSS.—Je crois qu'il est très à propos que je devrais maintenant exciper à la phrase dont M. Chrysler s'est servi en parlant de cette déclaration comme de preuve, parce que la manière dont cette déclaration a été prise et les circonstances dans lesquelles la déclaration a été transcrite, je crois, sont de nature à démontrer qu'il ne faut pas du tout s'en rapporter à cette déclaration.

Le PRÉSIDENT.—Je ne crois pas que cela puisse ici servir de preuve. Il a été entendu à une séance antérieure qu'on allait le produire et y référer devant le comité, et non la traiter comme de la preuve.

M. MOSS.—Eh bien, j'ai remarqué, M. le Président, que dans une occasion on en a parlé et l'on a dit que M. Lumsden mettrait ceci de l'avant comme étant une déclaration de ce qui avait été dit en sa présence, et je crois qu'il peut être très à propos de savoir en définitive si M. Lumsden est prêt à assumer la responsabilité de dire sous serment que ce qu'il a noté alors a été dit en sa présence, parce que mes instructions sont que le mémoire est absolument inexact.

M. CHRYSLER.—Naturellement vous pouvez le demander à M. Lumsden. Tout ce que je fais en ce moment est d'établir une distinction entre une visite faite en 1908....

M. MACDONALD.—Pour l'identifier.

M. CHRYSLER.—Pour l'identifier. Il en a ensuite été question en 1909. J'allais pour le moment la passer sous silence, mais je ne sais pas ce que dirait M. Lumsden si vous désiriez lui poser cette question maintenant. Je comprends que le comité a permis à M. Lumsden de produire la déclaration, la copie dactylographiée de la preuve, parce qu'il a dit que c'était une des choses qui auraient influé sur son esprit.

M. MACDONALD.—Il a attaché de l'importance à la déclaration et a dit qu'elle avait influé sur sa décision, et lui avait fait perdre confiance en certains ingénieurs.

M. MOSS.—Tant qu'on ne la traitera pas maintenant comme étant de la preuve faite devant le comité....

M. MACDONALD.—Je crois qu'il aurait à la prouver, ou vous seriez admis à la discrediter de quelque façon.

M. MOSS.—Je crois que si vous avez l'intention de vous appuyer sur cette déclaration, il va falloir la prouver à un moment quelconque.

M. MACDONALD.—Je comprends que M. Chrysler ne cause que dans le but d'en arriver à de l'identification.

Par M. Chrysler:

Q. Alors, vous avez visité l'extrémité est de l'entreprise de McArthur immédiate-ment après avoir été à Wabigoon?—R. Oui.

Q. Vers le mois de juin 1908?—R. Oui.

M. LUMSDEN.